



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ENQUÊTE ANNUELLE POUR LE CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE

---

Division des établissements  
Département d'appui, de conseil et du suivi  
des établissements scolaires (DACSES)

Affaire suivie par : Anna MARTINO  
Tél : 01 57 02 63 48  
Mél : [ce.dacsces@ac-creteil.fr](mailto:ce.dacsces@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées, lycées professionnels, les directeurs d'EREA et de l'ERPD, Mesdames et messieurs les principaux des collèges, Mesdames et messieurs les agents comptables, Mesdames et messieurs les adjoints gestionnaires*

---

Références :

- note DAFA3-DCISIF n°2017-103 du 18 octobre 2017 relative au plan de la maîtrise des risques financiers et comptables en EPLE (MRCF)
  - note DAF-DCISIF n°2022-003758 relative à l'enquête annuelle 2022
- 

La présente note a pour objet la présentation de l'enquête annuelle pour le contrôle interne comptable des EPLE.

---

La direction des affaires financières du ministère (DAF) mène une enquête annuelle sur le niveau de déploiement du contrôle interne comptable en établissement scolaire. Cette dernière porte sur le niveau de mise en œuvre des actions de maîtrise des risques et les moyens à mettre en œuvre au sein des établissements scolaires pour atteindre les objectifs fixés.

Je vous remercie de bien vouloir répondre au questionnaire accessible via le lien suivant :

<https://ppe.orion.education.fr/ilefrance/itw/answer/vWNZ7aElyCFv5iJAwCDddA>

La date limite de remontée des questionnaires est fixée au 12 septembre 2022, délai de rigueur.

**Signé**  
**Gérard MARIN**  
**Secrétaire général de l'académie de Créteil**